

INFIRMIER EN PRATIQUE AVANCÉE

Un tremplin pour votre carrière, Un atout pour vos patients



Dans le cadre de son Projet Régional de Santé, l'ARS Grand Est lance un appel à projet pour soutenir la formation d'Infirmiers en Pratique Avancée (IPA), afin de :

- Renforcer l'accès aux soins dans les territoires,
- Améliorer la qualité des parcours patients,
- Répondre à la pénurie de professionnels de santé.

Pourquoi devenir IPA ?

Le diplôme d'IPA (niveau Master 2) permet d'exercer avec un haut niveau d'autonomie et d'expertise :

- Suivi de pathologies chroniques,
- Prévention, dépistage et éducation thérapeutique,
- Renouvellement et adaptation de traitements,
- Prescription d'examens et de médicaments,
- Désormais : accès direct et primo-prescription autorisés (décret janvier 2025) !

Vous êtes intéressé(e) ?

Contactez nous dès maintenant pour participer à cet appel à projet avant le 22 avril 2025 par mail à : cpts.vallee.meurthe@gmail.com ou au 06 66 27 02 74 et Répondez au questionnaire :

https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSdzFwTf6b4FnJzOZa-MHQIUIAb_Ax-JAEKm2Yvq3yYZzfrE3Q/viewform?usp=dialog

Un financement possible jusqu'à 70 000 €


L'ARS peut financer :

- Les frais de formation (10 000 € sur 2 ans),
- Le remplacement pendant les temps de formation (60 000 €).

infirmier éligibles :

Infirmiers libéraux exerçant en coordination (CPTS, MSP...),

Engagement à exercer dans le Grand Est pendant 4 ans après la formation.

Pour en bénéficier : une seule condition !  La CPTS doit écrire un projet et candidater à l'appel à projet avant le 19 mai 2025 sur la plateforme Démarches Simplifiées.



